



Les échographies au cours de votre grossesse

L'échographie est une technique médicale qui permet l'exploration du corps humain selon un procédé proche de celui du radar : les ultrasons.

Comment ? : On glisse une sonde sur la peau après application d'un gel qui favorise le passage des ultrasons. Dans certains cas, on utilise une sonde (dans un préservatif à usage unique) que l'on met dans le vagin afin d'être proche des structures étudiées. C'est indolore et sans danger pour la grossesse. Et il n'est pas nécessaire d'avoir la vessie pleine (vide c'est encore mieux).

Cet **examen médical** nécessite **concentration et vigilance**. La présence de nombreuses personnes peut perturber cette concentration : il ne sera donc autorisé **qu'un seul accompagnant** lors de ces échographies. Pour la même raison, **les enfants** (même les très très sages) **ne sont pas** admis lors de la réalisation des échographies.

Les performances de l'échographie sont diminuées dans certaines situations : **l'application de crème sur le ventre**, une paroi maternelle épaisse, certaines positions fœtales... La durée de l'examen n'est pas prévisible et dépend des « conditions locales » et de la complexité du bilan.

Quand et Pourquoi ? : Trois échographies sont conseillées, mais elles ne sont pas « obligatoires ». Elles présentent des objectifs spécifiques :

- **au 1er trimestre** (vers 12 SA) : **datation** « précise » de la grossesse pour la déclaration, **dépistage des risques** d'anomalies chromosomiques dont la Trisomie 21 (par entre autre, la mesure de la clarté nucale) et **dépistage** de certaines malformations précoces.
- **au 2e trimestre** (vers 22 SA) : **dépistage de malformations** et des **situations à risques** pour la suite de la grossesse;
- **au 3e trimestre** (vers 32 SA) : **dépistage des petits** (ou des gros) bébés et de **certaines malformations**, localisation du placenta, position du fœtus.

Une échographie « précoce » (vers 8SA) permet de dater « en gros » la grossesse, de dépister les grossesses multiples et d'organiser au mieux le suivi de la grossesse. Aussi, certaines situations peuvent amener à pratiquer des examens plus souvent ou à des dates différentes.

La réunion de tous ces éléments renseigne sur l'état immédiat de votre enfant mais aussi sur certains risques de pathologie pouvant se manifester plus tard au cours de la grossesse ou même après la naissance. Ainsi de très nombreuses malformations sont détectables par l'échographie **mais pas toutes car** l'échographie a ses limites et tout n'est pas de son ressort.